

Aménagement circulation et stationnement

Rappel - Aménagement de voirie

Chemin rural n°73

Jusqu'au 20 juin 2026 la circulation des piétons est interdite chemin rural n°73.

Descriptif des travaux :

- o Mise en sécurité de la circulation des piétons.

*Référence arrêté municipal **n°26-AT-0132***

Rappel - Travaux d'aménagement

Rue du Vau de Bonnin

Jusqu'au 25 juin 2026 :

- o Le dépassement des véhicules, autres que les deux-roues, est interdit aux véhicules légers et poids lourds.

- o Le stationnement des véhicules légers et poids lourds est interdit.

- o La vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 30.

*Référence arrêté municipal **n°26-AT-0111***

Votre contact

Mairie d'Amboise

MAIRIE D'AMBOISE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

02 47 23 47 23

webmaster@ville-amboise.fr